

# **GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT**

## **COMMUNIQUÉ**

**Présidé par Kenneth Ofori-Atta, Ministre des Finances du Ghana**

**Le 14 avril 2020**

1. Nous nous associons à votre douleur et déplorons les lourdes pertes humaines causées par la pandémie de COVID-19. Nos pensées sincères accompagnent toutes les familles et populations concernées.
2. Cette pandémie nous met tous face à un défi humanitaire, sanitaire et économique sans précédent. Nous devons œuvrer solidairement pour résoudre cette crise mondiale. Les retombées sociales et économiques de la pandémie sont particulièrement graves pour les pays émergents et les pays en développement (PEPD), et elles pourraient être de longue durée pour la santé, l'emploi et les moyens de subsistance de la population. Nous saluons les mesures d'urgence prises au niveau national par les pays avancés et les PEPD, dont les pays membres du G-24. Une riposte complète et coordonnée à l'échelle mondiale, associant l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds monétaire international (FMI), le Groupe de la Banque mondiale et les autres banques multilatérales de développement, est indispensable pour étayer les efforts menés à l'échelon national en vue de répondre à la crise actuelle et de soutenir une reprise économique rapide. Nous saluons l'engagement du G-20 à renforcer la coordination mondiale, ce qui doit se faire à l'échelle requise pour combattre la pandémie, préserver les emplois et les revenus, relancer l'activité économique et rétablir la confiance dans tous les pays.
3. Notre priorité immédiate est de maîtriser la propagation de la pandémie de COVID-19. Nous sommes profondément préoccupés par son impact sur les PEPD et par les énormes difficultés que ces pays rencontrent à ce titre. Les systèmes de santé fragiles doivent être rapidement améliorés afin d'assurer au plus tôt le suivi et la détection des cas, ce qui nécessite de mettre en place des mesures préventives et d'assurer la disponibilité de soins médicaux, de fournitures et d'équipements essentiels. Il sera particulièrement difficile de maîtriser la propagation dans les zones à forte densité de population où l'accès aux services de santé et d'assainissement est restreint. Dans le cadre de la riposte mondiale, nous appelons la communauté internationale et les organisations multilatérales et régionales à tout mettre en œuvre pour employer, de manière large et équitable, leur assistance financière et technique en vue d'aider les PEPD à limiter les pertes humaines, à maîtriser la propagation de la maladie et à remédier aux conséquences sociales de la crise sanitaire. Les valeurs humanitaires et l'obligation morale faite à chacun de partager les fruits du progrès scientifique devraient dicter la mise à disposition sans délai ni restriction des fournitures médicales et de l'assistance nécessaires pour venir en aide à tous les pays dans le besoin, sans exception. Il est essentiel de remédier à la propagation dans tous les pays pour mettre fin à la pandémie.

4. Nous réagissons rapidement en appliquant un large éventail de mesures, selon ce que permettent les circonstances nationales, afin d'assurer une protection sociale, d'aider les personnes pauvres et vulnérables, de protéger les emplois et les revenus, de préserver la résilience financière et de soutenir l'activité économique. Toutefois, le brusque repli du commerce international, des déplacements, du tourisme et des envois de fonds, conjugué à des sorties massives de capitaux et d'investissements, réduit notre espace budgétaire et nos réserves à l'heure où nous en avons le plus besoin. La chute des cours des produits de base, en particulier du pétrole brut, se fait particulièrement sentir dans les PEPD exportant ces produits. Tous les pays doivent collaborer pour soutenir le flux des échanges et des investissements et inspirer la confiance parmi les investisseurs et sur les marchés financiers. La coopération internationale est essentielle pour remédier à l'érosion de notre matière imposable et des recettes indispensables pour maintenir notre économie et assurer le service de la dette. Nous appelons à alléger le fardeau qui pèse sur les travailleurs migrants, notamment en tenant compte de considérations humanitaires dans les politiques d'immigration. Nous souhaitons que les grandes banques centrales développent davantage les swaps et les lignes de crédit commercial en faveur d'un plus grand nombre de PEPD. Nous appelons de nos vœux une riposte coordonnée à l'échelle mondiale afin d'aider les PEPD à relever l'immense défi qui consiste à gérer le ralentissement économique, à obtenir sans délai un appui à la liquidité pour éviter les crises de solvabilité, ainsi qu'à jeter les bases d'une vive reprise économique une fois que la pandémie se résorbera.

5. Les facteurs de vulnérabilité liés à la dette sont actuellement exacerbés dans de nombreux PEPD. Afin de dégager de l'espace budgétaire pour faire face à la pandémie et prévenir la prolifération de crises liées à la dette, il importe de prendre des mesures rapides et décisives pour alléger la dette des pays en situation de surendettement. Le FMI et le Groupe de la Banque mondiale ont appelé tous les créanciers bilatéraux à suspendre temporairement les remboursements de dette de la part des pays IDA à faible revenu afin que ceux-ci puissent se concentrer sur la lutte contre la pandémie. Dans ce contexte, nous souscrivons à des négociations avec les créanciers multilatéraux et bilatéraux, dans le respect de la législation nationale des pays, sur les moyens d'alléger la charge de la dette des pays en développement qui sollicitent un délai de grâce compte tenu des circonstances exceptionnelles. Il nous faut également reconnaître que d'autres PEPD auront besoin d'un appui, les facteurs de vulnérabilité liés à la dette s'aggravant sous l'effet du choc économique. Dans certains cas, une restructuration équitable et complète de la dette sera nécessaire pour rétablir la viabilité de la dette. Les créanciers privés devraient prendre part à l'allègement du surendettement. Le FMI et le Groupe de la Banque mondiale devraient fournir une aide soutenue afin de renforcer la capacité de gestion de la dette des pays emprunteurs. Ils devraient également se faire d'urgence l'écho de notre demande auprès des agences de notation de ne pas abaisser la note des pays qui restructurent actuellement leur dette afin de gérer les répercussions de la pandémie.

6. Nous félicitons le FMI et la Banque mondiale pour leur action rapide en réponse aux besoins des PEPD en cette période extraordinaire. Nous engageons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale à utiliser en temps opportun, et en faisant preuve de souplesse, tous les instruments et mécanismes à leur disposition, dont les financements d'urgence et les

financements classiques renforcés, le conseil et l'assistance technique, dans le cadre d'une riposte coordonnée à l'échelle mondiale.

- Nous saluons l'initiative du FMI visant à rationaliser ses procédures internes le temps que durera la pandémie afin d'accélérer l'accès à ses mécanismes de financement d'urgence. Nous souscrivons pleinement au doublement des limites d'accès au titre de la facilité de crédit rapide et de l'instrument de financement rapide. Nous soulignons que l'accès aux ressources du FMI au titre des mécanismes d'urgence doit réellement constituer une aide supplémentaire qui ne saurait être soumise aux limites d'accès annuelles. Nous saluons les améliorations apportées au fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) en vue d'alléger les pressions liées au service de la dette qui pèsent sur de nombreux pays à faible revenu. Afin d'accroître la capacité du FMI à venir en aide aux pays à faible revenu et aux petits pays vulnérables, nous appelons les pays à augmenter urgemment les ressources du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance ainsi qu'à reconstituer le fonds ARC, et nous applaudissons les bailleurs de fonds qui ont déjà promis des contributions. Nous prenons également note avec satisfaction du récent doublement des nouveaux accords d'emprunt, ainsi que du nouveau cycle d'accords d'emprunts bilatéraux. Nous engageons le FMI à continuer de réexaminer l'adéquation de ses instruments de prêt et de ses activités de conseil pour répondre aux besoins des pays en ces temps exceptionnels, et à se tenir prêt à adopter si nécessaire des démarches innovantes. À cet égard, nous prions le FMI d'accélérer les discussions en vue de mettre en place une facilité de décaissement à court terme permettant d'appuyer les efforts déployés par les PEPD pour faire face aux sorties massives de capitaux. Nous souscrivons aux mesures prises par le FMI pour mobiliser rapidement ses ressources et poursuivre les discussions en vue d'accorder une allocation de DTS, comme cela avait été fait lors de la précédente crise financière. Nous continuons de souligner qu'il importe que le FMI demeure une institution reposant sur un système de quotes-parts et dotée de ressources adéquates, en position centrale dans le dispositif mondial de sécurité financière.
- Nous saluons l'adoption accélérée par le Groupe de la Banque mondiale d'un ensemble de mesures relatives à la COVID-19 qui visent à appuyer et améliorer la préparation et la riposte des PEPD face à la propagation de la maladie, ainsi qu'à renforcer la résilience du secteur privé pendant le ralentissement économique. Le Groupe de la Banque mondiale a un rôle essentiel à jouer pour aider les pays face à l'urgence sanitaire. Nous souscrivons aux mesures prises pour assurer une riposte flexible tout en préservant le respect des normes opérationnelles. Nous saluons l'annonce faite par le Groupe de la Banque mondiale d'une enveloppe financière pour les quinze prochains mois destinée à traiter les répercussions sociales et économiques de la crise. Le Groupe de la Banque mondiale devrait user de son immense pouvoir fédérateur pour mobiliser de nouvelles sources de financement afin de combattre la pandémie et de relancer la croissance dans les PEPD, compte tenu de la gigantesque menace qui pèse sur tous nos pays. Nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale à continuer de prendre toutes les mesures opérationnelles qui s'imposent pour tirer pleinement parti de l'ensemble de l'aide financière et des connaissances du Groupe

afin de protéger les populations pauvres et vulnérables, notamment en améliorant les dispositifs de protection sociale, en renforçant la résilience économique et en relançant la croissance. Nous attendons une véritable coordination entre les banques de développement multilatérales et régionales et les organisations internationales, notamment l’OMS, afin de renforcer la riposte des pays face aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie.

7. Nous vivons une période exceptionnelle, qui constitue une chance extraordinaire de nous rassembler autour de notre humanité commune. Nous soulignons la nécessité d’établir une instance ouverte pour examiner l’adéquation de l’architecture financière et économique internationale existante ainsi que sa capacité à réagir équitablement et rapidement aux crises mondiales. Nous sommes convaincus qu’en collaborant étroitement, nous relèverons le défi auquel nous sommes confrontés et rétablirons la croissance et la prospérité pour tous.